

Plan de soutien de l'agglomération



Accélérez la relance de votre activité grâce aux mesures 100% gratuites du plan de soutien de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise !

Au-delà des actions déployées depuis le début de la crise, un plan de soutien de près de 400 000 € destiné à soutenir l'économie locale a été voté à Cergy-Pontoise. L'agglomération souhaite ainsi poursuivre son action de soutien et de sauvegarde des entreprises en déployant dès maintenant des mesures cohérentes et adaptées à vos besoins.

Un soutien à l'économie locale

S'appuyant sur les besoins identifiés sur le terrain, ce plan de soutien est un outil de moyen et long terme pour préserver les entreprises, les accompagner dans leurs difficultés, et maintenir l'emploi sur le territoire.

Il s'organise selon trois grands axes que sont le soutien psychologique et technique aux entreprises fragiles en difficultés, l'apport de conseil et d'accompagnement aux entreprises en phase de rebond, et le soutien financier aux entreprises ne trouvant pas dans les dispositifs actuels des solutions suffisantes.

Il s'adresse aussi bien aux activités commerciales et de proximité, aux artisans et aux professions libérales, comme aux TPE/PME des secteurs de la construction, des services ou de l'industrie.

Trois axes forts, des actions concrètes

1. Conseil et accompagnement des entreprises industrielles et de services

Le plan de soutien de la CACP vous permet d'accéder à des programmes collectifs afin, par exemple, d'améliorer votre organisation, de repenser votre stratégie, d'être plus agile et compétitif dans un contexte de rebond...

- **Vous accompagner dans la sortie de crise**

Ce programme d'un an, baptisé l'**APPLI Rebond**, mené en partenariat avec la [CCI95](#) est **100% gratuit** pour les participants.

Construit collectivement par les participants pour accélérer la relance économique, il apportera des réponses concrètes, opérationnelles et réalisables pour sécuriser la reprise des activités et à adapter les stratégies d'entreprise.

2. Soutien psychologique et technique aux entreprises fragiles

Il s'agit, en premier lieu, de soutenir les entreprises en difficulté, notamment les plus petites et les plus fragiles, grâce à un accès renforcé à des outils d'aide technique, juridique et comptable et à un accès privilégié à un dispositif de soutien psychologique aux dirigeants en difficulté.

Pour cet axe, deux actions spécifiques ont été validées le 20 mai 2020 afin de :

- **Vous appuyer techniquement** si votre entreprise rencontre des difficultés économiques en bénéficiant d'un **rendez-vous gratuit et confidentiel avec des experts** afin de vous informer des procédures de prévention et bénéficier de conseils d'orientation.

Ce dispositif nommé **“SOS entreprise”** pour aider les dirigeants d'entreprises, est animé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise.

[>> En savoir plus](#)

- **Vous soutenir psychologiquement** dans ce contexte difficile.

L'association APESA (**Aide Psychologique pour les Entrepreneurs en Souffrance Aigüe**) propose un soutien psychologique aux entrepreneurs en souffrance depuis 2017 sur l'ensemble du Val d'Oise. Elle est à votre écoute pour convenir, à votre demande, d'un rendez-vous individuel et confidentiel avec un psychologue professionnel et formé spécifiquement aux problématiques que vous traversez.

[>> En savoir plus](#)

3. Soutien financier complémentaire

Pour ce volet, l'agglomération abonde de 319 000 euros des fonds existants permettant de toucher une large typologie d'entreprises cergy-pontoises (entreprises sans salariés, travailleurs indépendants, professions libérales, TPE, PME, entreprises de l'ESS, associations, etc.) et de favoriser la préservation de l'emploi sur le territoire.

Ainsi, le plan de soutien vous apporte deux solutions de financement et pouvant être complémentaires aux dispositifs nationaux déjà existants. Ce volet est décliné de la façon suivante pour :

- **Vous conforter financièrement dans votre trésorerie** au travers d'un **prêt d'honneur à taux 0**.

Cette aide, à destination des PME industrielles stratégiques, sera pilotée par l'AFACE 95 (Association pour Favoriser la Création d'Entreprises).

[>> En savoir plus](#)

- **Vous conforter financièrement dans la relance de votre activité** et dans les adaptations indispensables à la reprise de l'activité (investissements matériels et immatériels pour répondre à la nouvelle donne sanitaire, réapprovisionnement, etc.).

Cette aide, à destination des entreprises de 0 à 20 salariés, s'inscrit dans le **Fonds de Résilience de la Région Île-de-France** et sera gérée localement par Initiative 95.

[>>En savoir plus](#)

Ces mesures diversifiées et complémentaires pourront être adaptées dans le temps pour faire face aux nouveaux besoins et enjeux des entreprises de Cergy-Pontoise.

Pour tout conseil et vérification de l'éligibilité de votre entreprise à ces dispositifs, nous vous invitons à remplir le [formulaire de contact](#) ou à adresser directement un mail aux contacts indiqués sur cette page.

Boîte à outils

Useful links

[Formulaire renseignements et éligibilité](#)

[CCI du Val d'Oise](#)

Contact

L'équipe de la Communauté d'agglomération est à votre écoute !

christine.jarnoux@cergyponoise.fr

vincent.marco@cergyponoise.fr